

Numéro de dossier : 1052840057

**Unité administrative responsable**

Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme

**Objet**

Prendre connaissance du rapport de la direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises et, le cas échéant, soumettre pour adoption au conseil municipal, en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement autorisant l'agrandissement du stade Percival-Molson, situé au 475, avenue des Pins Ouest, sur le mont Royal, à l'intersection de l'avenue du Parc - District électoral Peter McGill - Université McGill

Avis du comité consultatif d'urbanisme du 5 septembre 2005, du 5 octobre 2005, du 17 novembre 2005 et du 28 février 2006;

Avis du Conseil du patrimoine du 17 octobre 2005 et du 6 mars 2006;

Avis du Comité d'architecture et d'urbanisme du 30 septembre 2005 et du 3 mars 2006

Réponses des promoteurs aux avis des différentes instances.



5.1 CCU 05-09-15.doc



5.1 CCU 05-10-13.doc



5.1 CCU 05-11-17.doc



5.1 CCU 06-02-28.doc

A05-VM-21.pdf

séance du 30 septembre 2005 Percival-Moslc

A06-VM-11.pdf

séance du 3 mars 2006 Percival-Moslror



réponses des promoteurs aux avis des différentes instan

**Responsable du dossier**

Anne-Rose GORROZ

Conseillère en aménagement

Tél. : 872-9392

Numéro de dossier : 1052840057